



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la S.R.L. INM Construct représentée par Madame MANOUVRIER et dont les bureaux se situent rue du Virginal, 83 à 7090 Hennuyères

Le terrain concerné est situé Chaussée de Grammont, 117 à 7822 Ghislenghien, et cadastré 6e division, section A n°435H3.

Le projet consiste à construire deux blocs de 10 logements **et présente les caractéristiques suivantes** : R.IV.40-2 §1er 2° Construction dont la profondeur est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.

Durant cette période de crise sanitaire, les consultations au sein du centre administratif communal sont limitées. Des lors, des explications peuvent être obtenues par téléphone au 068/68.10.80 (du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00) ou par courriel à l'adresse urba@ath.be.

Une partie du dossier peut être consulté sur le site internet www.ath.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/07/2021 au 30/08/2021 (les délais sont suspendus du 15/07/2021 au 15/08/2021) au Collège communal :

–par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Service urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;

–par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be

Ath, le 16/07/2021

Le Directeur Général f.f.

David BATAILLE

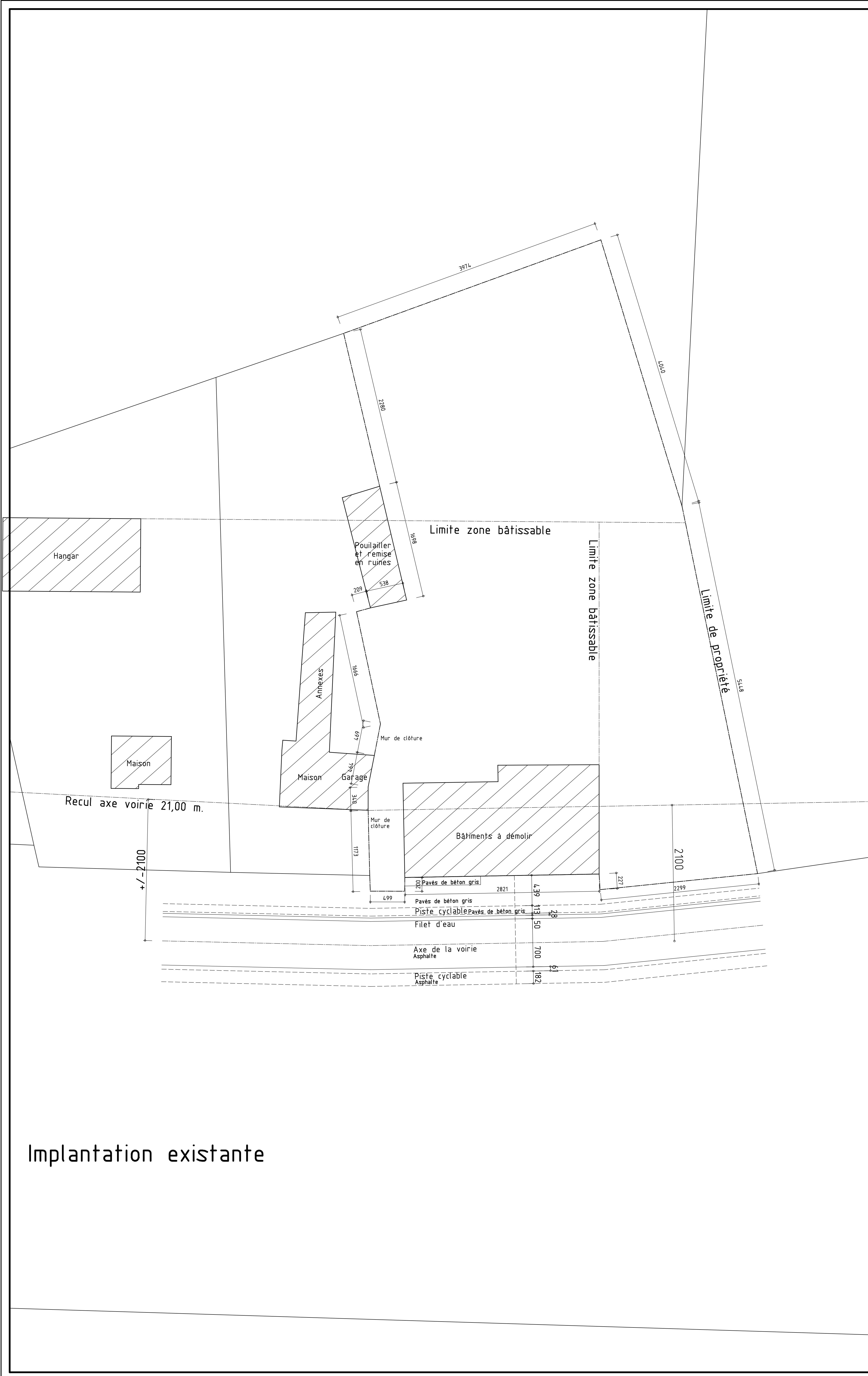
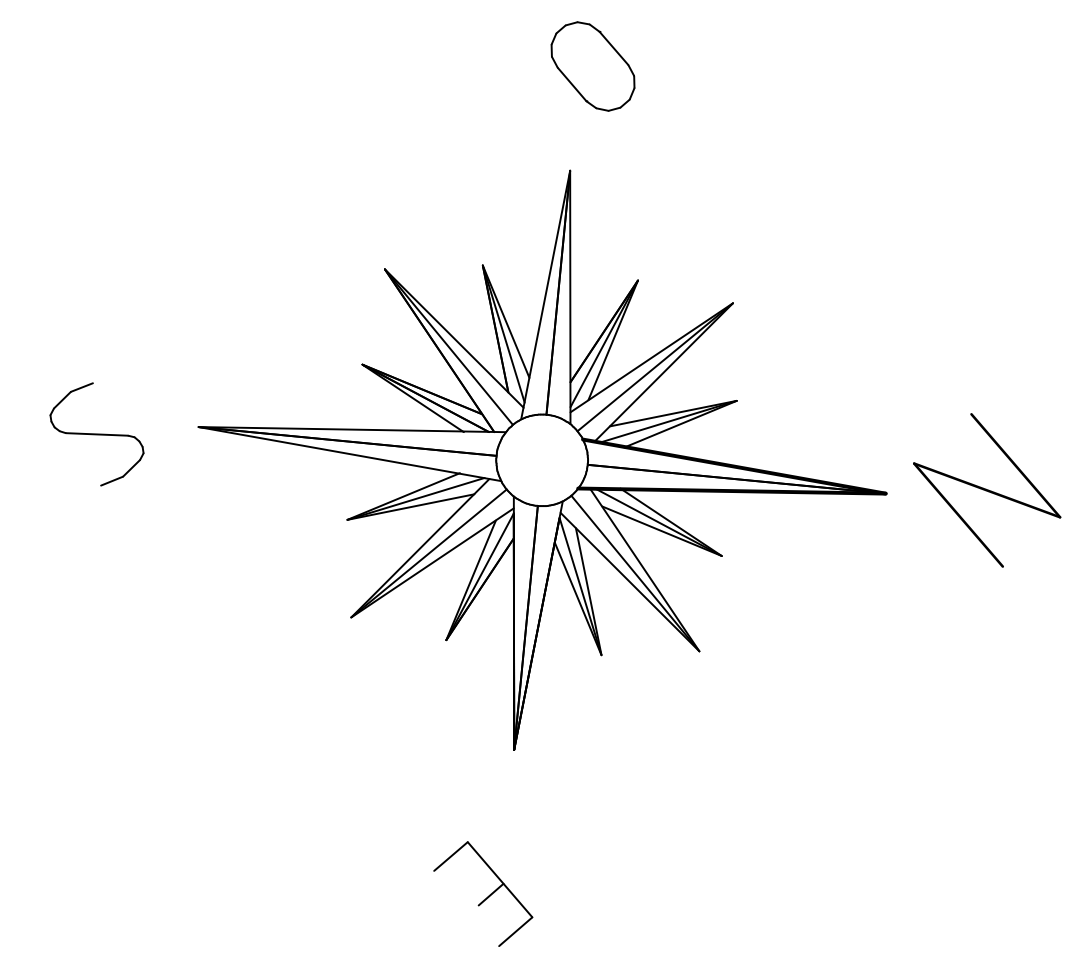
Le Bourgmestre

Bruno LEFEBVRE




Wallonie





Implantation existante



Implantation projetée

<small>société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée</small> ARCHITECTE BL <small>Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la province de Hainaut 12, rue des Herzes à 7560 Kain Tel : 0475 / 24.39.16</small> Bernard LOUVRIER <small>Architecte géant</small>	
Province du Hainaut Commune de 7822 Ghislenghien	
Construction de 10 logements répartis dans deux blocs.	
● Dossier du permis d'Urbanisme	Plan PB1 Implantation 1 sur 5
à ériger chaussée de Grammont, n° 117 n° cadastral section A n° 435 h3 maître de l'ouvrage SRL INM Construct représentée par Mme MANOUVRIER Nathalie siégeant à 7090 Hennuyères rue du Virginal, n° 83	
Modifications :	Echelle 1/250 Date : 24 juin 2021
Approuvé par Le maître de l'ouvrage	Date L'architecte